

Léman-sur-Mer

Régates d'aviron au large de Vidy Samedi 12 octobre 2024

Concept de sécurité

Les responsables de la sécurité organisent et coordonnent :

- La surveillance et le sauvetage durant les courses.
- L'alerte en cas d'accident.

À ce titre ils s'assurent que :

- Les communications téléphoniques sont opérationnelles entre les intervenant·es.
Un groupe Whatsapp « Léman-sur-Mer » est créé avec tou·tes les intervenant·es sur le lac (arbitres, pilotes des vedettes de sauvetage...).
- Le périmètre et l'intérieur du plan d'eau des courses est libre.
- Les navigateur·rices non autorisé·es ne perturbent pas le déroulement des compétitions et ne pénètrent pas à l'intérieur du plan d'eau.
- Les sauveteur·ses durant la régata disposent d'un gilet de sauvetage.
- Chaque bateau d'aviron dispose de gilets de sauvetage pour son équipage.
- Les arbitres et le dispositif de sauvetage sont opérationnels.
- Le journal des événements particuliers (naufage - sauvetage - soins) est tenu à jour.
- Le Chef de course et le Comité d'organisation sont au courant de la situation.

Responsabilité des arbitres :

- Font respecter le Code des courses « coastal rowing » de World Rowing.
- S'assurent du retour à terre de toutes les embarcations après les régates.
- Les compétiteur·rices émargent sur la feuille ad hoc en sortant sur l'eau et à leur retour.
- Décident avec le Chef de course et le Président du jury d'annuler la régata si la sécurité des compétiteur·rices est compromise.
- En cas de nécessité organisent, en collaboration avec les sauveteur·ses, le retour à terre de toutes les embarcations.

Responsabilité des sauveteur·ses sur le plan d'eau :

- Interviennent en cas d'accident.
- Alertent immédiatement le pilote de la vedette de sauvetage et les responsables de la sécurité.

- Assurent l'acheminement à terre et les premiers soins aux blessés.
- En cas d'accident grave, la vedette de sauvetage rapatrie le blessé directement vers la grue au port de Vidy.

Organisation du sauvetage sur le plan d'eau :

- Les bateaux de sauvetage sont numérotés et répartis autour du périmètre de la compétition.
- La vedette de sauvetage porte le numéro 1 avec deux plongeur·ses subaquatiques équipés ; elle navigue à l'extérieur du périmètre de course.
- Son pilote dirige les opérations, le cas échéant demande du renfort aux responsables de la sécurité.

Alerte :

- En cas de nécessité les responsables de la sécurité alertent les polices cantonale et municipale lausannoise, après concertation avec le chef de course et le comité d'organisation.
- Centrale d'appels sanitaires urgents 144

Responsable de la sécurité : **Florent George** 079 340 23 78
florent_george@hotmail.com

Sauvetage Ouchy : **Eric Schmalz** 079 531 88 18 (vedette principale)

Sauvetage Pully : **Christian Trepey** 079 210 26 65

Comité d'organisation : **Fanny Mossière** du Lausanne Sports Aviron (LSA)
+41 79 598 02 82 fannymossiere@hotmail.com

